



## Appel à candidatures – Subvention de projets « pilotes »

### Description du centre

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la justice intersectionnelle, la décolonisation, et l'équité (CRI-JaDE) a pour objectif de comprendre les enjeux et phénomènes d'exclusion vécus par les personnes, groupes et populations visé·e·s par les politiques d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ou en situation d'injustice intersectionnelle. Les travaux du Centre s'intéressent également aux facteurs de résilience et de reprise de pouvoir de ces personnes, à l'élaboration et à l'évaluation de pratiques favorisant l'équité, la justice intersectionnelle et la décolonisation, et aux méthodologies et à la mobilisation des connaissances liées à ces thèmes. Dans ce but, le CRI-JaDE encourage le développement d'initiative de recherche interdisciplinaire et sollicite des candidatures de membres pour sa subvention de projets « pilotes » offerte aux chercheur·e·s.

### Objectifs de la subvention

Afin d'encourager la collaboration entre ses membres, le CRI-JaDE entend soutenir et favoriser le démarrage de projets communs de recherche interdisciplinaire. Il les incite à développer des études visant à appréhender les phénomènes et enjeux ancrés dans les axes de recherche du Centre et, du coup, sollicite des propositions pour des **projets « pilotes » d'un an et d'un montant de 12 000 \$ chacun par année.**

Ces projets doivent s'inscrire dans au moins un des axes du CRI-JaDE qui cherchent à :

- 1) Comprendre les phénomènes d'exclusion et de résilience/résistance des personnes, groupes et populations visé.e.s par les politiques EDI ou en situation d'injustice sociale et intersectionnelle;
- 2) Étudier et réfléchir aux pratiques favorisant la justice sociale intersectionnelle, la décolonisation et l'équité, et soutenant les politiques EDI en pratique, quel que soit le milieu, incluant l'Université;
- 3) Élaborer et évaluer des méthodologies de recherche en EDI et conductives de processus favorisant l'atteinte d'objectifs menant à la justice intersectionnelle, à la décolonisation et à l'équité ;
- 4) Axe transversal: favoriser la mobilisation des connaissances sur des questions qui touchent à l'EDI, à la justice intersectionnelle ou à la décolonisation.

Les projets financés peuvent s’inscrire dans plus d’un axe. Aux fins du financement, **le dossier doit contenir :**

- L’identification des chercheur·e·s de l’équipe, le titre du projet et la nature du financement demandé. L’affiliation au CRI-JaDE des membres doit être indiquée;
- Le descriptif du projet incluant (maximum 3 pages):
  - Le résumé, la nature des champs d’action couverts, le·s partenaire·s impliqués (le cas échéant), la problématique, les objectifs visés, la démarche méthodologique et les activités de mobilisation des connaissances, le cas échéant;
  - La pertinence et l’originalité du projet en regard des axes de recherche et des objectifs du CRI-JaDE ;
  - Les retombées anticipées pour les personnes concernées par les politiques EDI ou de décolonisation;
  - Le calendrier de réalisation.
- Un budget qui explique et justifie chaque poste budgétaire et, le cas échéant, toutes les contributions fournies par d’autres sources: rémunération, frais de réseautage/maillage, frais de fourniture directement liés au projet, etc. (une demi-page maximum);
- Le CV (maximum 4 pages) des principaux chercheurs et chercheuses de l’équipe ;

### **Date limite**

**Le 3 février 2023**

### **Critères d’évaluation**

- 1) Qualité et intérêt scientifique du projet pilote proposé ;
- 2) Qualité et complémentarité de l’équipe;
- 3) Budget explicatif et réalisme du calendrier d’exécution ;
- 4) Pertinence en rapport avec les axes de recherche du CRI-JaDE et impact du projet sur les personnes visées par les politiques EDI et la décolonisation;

### **Engagement des chercheur.euse.s financé.es**

Le chercheur ou la chercheuse financé.e s’engage à :

- fournir un court rapport d’activités (2 pages), au plus tard, le 31 mars 2024, présentant, entre autres, une synthèse du projet réalisé et ses impacts sur le plan des politiques, programmes ou pratiques liés à l’EDI ou à la décolonisation.
- participer à une activité de diffusion du CRI-JaDE (p. ex., conférence, publication vulgarisée ou autre).

**Tableau 1. Évaluation de la demande**

<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>Notes</b>	<b>Évaluation</b>
<b>1. Qualité du Projet</b>	Qualité et intérêt scientifique du projet pilote au regard des axes et des objectifs du CRI-JaDE (incluant la pertinence et le réalisme du budget)	10	
<b>2. Qualité de l'équipe</b>	Qualité et complémentarité des membres de l'équipe (incluant les étudiant.e.s et les personnes concernées le cas échéant).	10	
<b>3. Retombées</b>	Pertinence et retombées anticipées du projet pour les acteur.trice.s et les personnes concernées	10	

N.B. Le maillage minimal entre au moins 2 chercheur.euse.s du CRI-JaDE est obligatoire. Les projets qui ne répondent pas à ce critère ne pourront être considérés.

**Le dossier complet doit être acheminé au plus tard le 3 février 2023 par courriel à : [info@crijade.com](mailto:info@crijade.com)**